

Établissements associatifs

Ces établissements sont agréés et contrôlés par le service de PMI. Ils possèdent des modalités de fonctionnement spécifiques, vous pouvez les contacter directement pour toute information ou inscription.

• Au Fil des Ours

13, impasse Cesselin
Tél. : 01 43 73 60 76
aufildesours@abcpuericulture.com

• Crescendo Spinoza

81, boulevard de Ménilmontant
Tél.: 01 53 02 93 41
creche.spinoza@groupe-sos.org

• Crescendo Basfroi

38, rue Basfroi
Tél.: 01 55 43 08 37
creche.basfroi@groupe-sos.org

• Ganone Yad

145, rue Saint-Maur
Tél.: 01 48 05 44 15
ganone145@hotmail.fr

• Crèche Saint-Ambroise

19, rue Pasteur
Tél.: 01 84 25 56 30
creche.saint-ambroise@groupe-sos.org

• Crèche Saint-Sébastien

8-10, impasse Saint-Sébastien
Tél. : 01 43 57 07 10
creche.saint-sebastien@groupe-sos.org

• Haut comme Trois Pommes

42 bis, rue Sedaine
Tél.: 01 48 07 28 01
hc3pommes@gmail.com

• L'enfance en couleurs

6/10, rue Guillaume Bertrand
Tél.: 01 47 00 87 46
enfanceencouleurs@gmail.com

• Le lagon des ours

13, rue des Bluets
Tél.: 01 48 06 52 93
lagondesours@abcpuericulture.com

• Les Fraises des Bois

8, passage des Taillandiers
Tél.: 01 43 55 53 16
lesfraisesdesbois75@gmail.com

• La Maison Kangourou

25, rue Léon Frot
226, boulevard Voltaire
45, boulevard de Charonne
Tél.: 06 10 34 86 81
lea.cruz@laimaisonkangourou.com

• La Caverne d'Ali Baba

27-29, avenue Philippe Auguste
Tél. : 01 53 27 36 60
cavernealibaba@apate.fr

• Mosaïque

21, rue de la Folie Méricourt
Tél. : 01 43 57 93 37
(partir de 12 mois) | mosaïque-l-atelier-des-enfants@orange.fr

• Ozar-Hatorah

40, rue de l'Orillon
Tél.: 01 55 28 50 30
contact.c.11@ozar.fr

• Palais de la femme

94, rue de Charonne
Tél.: 01 46 59 38 04
pdf@armedusalut.fr

• Passage des ours

38, rue Sedaine
Tél. : 01 47 00 00 20
passagedesours@abcpuericulture.com

• Petit Concept

18, rue de l'Orillon
Tél. : 01 43 57 12 92
petitconcept@9business.fr

• Solidarité Roquette

47, rue de la Roquette
Tél. : 01 49 23 81 50
lespitchouns@solidariteroquette.fr

Crèches parentales associatives

Elles accueillent les enfants de moins de 3 ans sous la responsabilité des parents et de professionnel·les qui participent ensemble à l'accueil des enfants selon les modalités précisées dans le règlement de l'établissement.

• 400 coups

1, rue Jean Macé - 01 43 48 78 71

• Babillages

10, impasse Delépine - 01 43 79 25 04

• Balustrade

39, cité Industrielle - 01 43 70 22 11
mail : recrutement@crechebalustrade.org

• Square Bande

5, rue du Général Guilhem - 01 47 00 50 78

Centres de PMI

Vous êtes futur parent ou parent d'enfants de 0 à 6 ans ? Les centres de PMI offrent un suivi médical préventif gratuit pour les enfants, des actions de dépistage et d'éducation pour la santé, ainsi que des activités d'éveil et de soutien à la parentalité.

- 115, boulevard de Ménilmontant - 01 43 57 53 70
- 25, rue Godefroy Cavaignac - 01 53 27 63 40
- 29, rue Robert et Sonia Delaunay - 01 43 71 94 71
- 30, rue de Vaucouleurs - 01 43 38 09 88



mairie 11e
Paris

La petite enfance dans le 11e



Relais Informations Familles (RIF)

12 place Léon Blum

Lundi-vendredi : 8h30-17h

mairie11.paris.fr | 01 53 27 11 11

La petite enfance dans le 11e

Ce document a été réalisé par la Mairie du 11e arrondissement afin de vous fournir à vous, parents d'enfants en bas âge ou futurs parents toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin pour constituer un dossier de demande de place en crèche.

Vous y trouverez également les informations de contact des établissements d'accueil qui existent dans notre arrondissement.

Les jeudis du RIF, tous les premiers jeudis du mois

Le Relais Informations Familles (RIF) organise le premier jeudi de chaque mois une réunion d'information à destination des parents et futurs parents avec un ensemble des modes de garde. Sur inscription sur mairie11.paris.fr

Quelle est la procédure pour l'attribution des places dans les établissements municipaux ?

L'attribution des places en établissement municipal (crèches collectives ou familiales) se fait via une commission.

Elle se déroule sous la présidence de monsieur Michel Jallamion, Adjoint au Maire d'arrondissement chargé de la petite enfance. Elle est composée de professionnel·les de la petite enfance et d'élu·es du Conseil d'arrondissement (issu·es de la majorité et opposition).

Quelles sont les modalités d'attribution ?

Votre dossier est étudié par la commission d'attribution qui se réunit en moyenne toutes les 6 semaines. Les dossiers recevables et examinés en commission sont ceux **des enfants dont les parents habitent le 11e** et qui ont été actualisés auprès du RIF dans les 3 derniers mois. Ils sont également présentés en commission selon la date d'entrée souhaitée pour l'enfant.

En fonction des places disponibles dans chaque établissement pour les différentes tranches d'âge des enfants, **l'attribution des places est faite sur la base de la cotation des dossiers.**

La cotation est un outil qui repose sur 3 grandes familles de critères (situation professionnelle des parents, tranche de revenus de la famille et situation sociale et familiale) pour sélectionner les dossiers des familles demandant une place en crèche.

En fonction des critères définis dans la cotation, des points sont attribués aux dossiers afin de définir un ordre de priorité entre eux de manière équitable et objective. Lors de votre inscription, il vous sera demandé de fournir des justificatifs.

L'attribution des places en crèches est prononcée par le Maire du 11e, sur avis de la commission.

Établissements municipaux

Crèches collectives municipales

Inscription en mairie, admission soumise au passage en commission.

Elles accueillent les enfants à partir de 2 mois et demi (forfait de 1 à 5 jours par semaine) sous la responsabilité de professionnel·les de la petite enfance.

- 30 bis, avenue Philippe Auguste
- 16, cité Beauharnais
- 14 bis, rue Moufle
- 14, rue Duranti
- 25, rue Godefroy Cavaignac
- 19, villa Marcès
- 19, rue Pelée
- 9, rue Servan
- 56, rue Saint-Maur
- 62, rue Saint Sabin
- 21, rue de Vaucouleurs
- 15, rue Charrière
- 117, avenue Philippe Auguste
- 15, cour Debille
- 30, rue Chanzy
- 65, rue de la Folie Régnault
- 16, rue Robert Houdin
- 6, passage de l'Asile
- 13 bis, rue Popincourt
- 38, rue Saint-Bernard
- 108-110, rue Saint-Maur
- 81 bis, rue Jean-Pierre Timbaud
- 61, boulevard de Charonne
- 32, rue Godefroy Cavaignac

Crèches familiales municipales

Inscription en mairie, admission soumise au passage en commission.

Accueil au domicile d'assistantes maternelles agréées.

- 16, cité Beauharnais
- 3-11, passage Bullourde

Haltes garderies municipales

Inscriptions dans les établissements. Elles accueillent des enfants en demi-journées ou journées entières mais pas toute la semaine.

- 3-11, passage Bullourde - 01 48 07 53 55
- 114, rue Jean-Pierre Timbaud - 01 55 28 30 45
- 1 bis, allée Verte - 01 55 28 35 41

Assistant·es maternel·les agré·es

Renseignements et inscriptions directement auprès du Service d'Agrément et d'Accompagnement des Assistants Maternels (SAMF). Agré·es et contrôlé·es par le service de PMI de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, ils et elles gardent à leur domicile un ou plusieurs enfants.

- 25, rue Godefroy Cavaignac - 01 42 76 48 68
(uniquement sur rendez-vous)



Scannez ce QR code
pour accéder
à Paris Familles